

Département : VENDEE

Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

## Communauté de Communes VENDEE-SEVRE-AUTISE

N°2022CC\_12\_249

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Nombre de membres

En exercice :

- Titulaires : 38

L'an deux mille vingt-deux, le treize décembre, à 18h30, le Conseil de Communauté s'est réuni à SAINT-PIERRE-LE-VIEUX, en session ordinaire sous la Présidence de Michel BOSSARD, Président.

Présents :

- Titulaires : 31

- Suppléants : 3

Date de convocation : 7 décembre 2022

Excusés ayant donné pouvoir : 6

Votants : 37

#### **PRÉSENTS :**

- M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise
- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. DAVID Daniel, Vice-président, Maire de la commune de Benet
- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau
- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais
- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- Mme POUPLIN Aline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez
- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon
- Mme LAVAL-PELLERIN Danielle, Déléguée de la commune de Benet
- Mme PELLETIER Céline, Déléguée de la commune de Benet
- M. MERCIER Georges, Délégué de la commune de Benet
- Mme FONTAINE Camille, Déléguée de la commune de Benet
- M. GIBEAUD Loïc, Délégué de la commune de Bouillé-Courdault
- M. BOUTEILLER Gilles, Maire de la commune de Damvix
- M. POUVREAU Philippe, Délégué de la commune de Damvix
- M. de CERTAINES Charles, Maire de la commune de Faymoreau
- M. MILLET Martial, Délégué suppléant de la commune de Faymoreau
- M. BLONDELLE Rodolphe, Délégué suppléant de la commune de Liez
- M. GELOT Jean-Marie, Maire de la commune de Maillé
- M. THIBAUT Denis, Délégué de la commune de Maillé
- Mme MASSON-SOULARD Catherine, Maire de la commune de Puy-de-Serre
- M. CADAU Philippe, Délégué suppléant de la commune de Puy-de-Serre
- Mme VIGEANT Catherine, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Dominique, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme BOBIN Evelyne, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- Mme PERRIN Marie-Line, Maire de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. DURAND Jean-Jacques, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. GABORIAU Sébastien, Délégué de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. CHEVALLIER Jean-Claude, Maire de la commune de Vix
- Mme RIVIERE Erika, Déléguée de la commune de Vix
- Mme DELAUNAY Jocelyne, Déléguée de la commune de Vix
- M. DELAHAYE Philippe, Délégué de la commune de Xanton-Chassenon

#### **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

- Mme BAUDRY-LOIGEROT Marie-Christine, Déléguée de la commune de Benet (donne pouvoir à Mme PELLETIER Céline)
- M. RECEGANT Didier, Délégué de la commune de Benet (donne pouvoir à M. DAVID Daniel)

- M. QUILLET Pascal, Délégué de la commune de Maillezais (donne pouvoir à Mme RINEAU Annie)
- M. POITIERS Patrice, Délégué de la commune de Rives-d'Autise (donne pouvoir à M. POITIERS Dominique)
- M. PORCHER Charly, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges (donne pouvoir à M. CARTRON David)
- M. BETEAU Pascal, Délégué de la commune de Vix (donne pouvoir à M. CHEVALLIER Jean-Claude)

**EXCUSÉS :**

- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond
- Mme GROUSSET Sylvie, Déléguée suppléante de la commune du Mazeau
- Mme MONTAMAT Eliane, Déléguée suppléante de la commune de Saint-Sigismond

**SECRETARIE DE SÉANCE :**

- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez

**OBJET : ACQUISITION D'UN TERRAIN CADASTRE XA N°14 SUR LA COMMUNE DE BENET EN VUE DE L'EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES « LES CHAMPS FRANCS » APPARTENANT A LA SAFER**

Monsieur le Président rappelle que la Zone d'Activités Economiques « Les Champs Francs » a été totalement commercialisée et comprend pour l'essentiel des activités liées à l'agriculture.

Monsieur le Président expose que la Communauté de Communes souhaite se rendre propriétaire des parcelles de terre cadastrées XA n°14 Lieudit Les Teuilles, sur la commune de Benet, d'une superficie globale de 6 ha 03 a 37 ca, afin de d'agrandir la Zone d'Activités Economiques « Les Champs Francs ».

Ce projet nécessite d'acquérir lesdites parcelles à la SAFER qui les détient dans le cadre d'une réserve foncière pour laquelle Communauté de Communes s'était déjà portée acquéreur dans le cadre de la convention signée en 2010 avec la SAFER.

A l'origine, le projet pour lequel la SAFER avait réservé le terrain à la Communauté de Communes comprenait également une parcelle de 3ha 18ca (n°YM14 sur la commune de Saint-Pompain). Celle-ci a finalement été attribuée à un projet agricole.

La Communauté de Communes ayant déjà préfinancé le projet, la décomposition des transactions est la suivante :

Numéro de parcelle	Superficie	Commune	Nouvel acquéreur	Prix (TTC)	Préfinancement
XA14	6 ha 03 a 37 ca	Benet	CCVSA	28 803.42 €	20 753 €
YM14	3ha18ca	Saint-Pompain	Agriculteur privé	-	11 144 €
<b>TOTAL</b>				<b>28 803.42 €</b>	<b>31 897 €</b>

Ces sommes et le surplus préfinancé seront reversés par la SAFER à la clôture de toutes les ventes.

Monsieur le Président demande au Conseil :

- Son accord pour acquérir la parcelle référencée XA n°14, d'une superficie de 6 ha 03 a 37 ca, située au lieudit Les Teuilles sur la commune de Benet, appartenant à la SAFER, au prix de 28 803.42 € TTC.
- Pour l'autoriser (ou son représentant) à engager les démarches administratives nécessaires à la signature de l'acte d'acquisition.

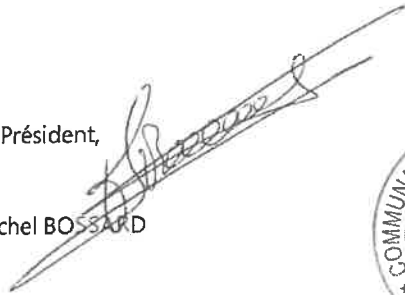
Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- Donne son accord pour acquérir la parcelle référencée XA n°14, d'une superficie de 6 ha 03 a 37 ca, située au lieudit Les Teuilles sur la commune de Benet, appartenant à la SAFER, au prix de 28 803.42 € TTC.
- Autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à engager les démarches administratives nécessaires à la signature de l'acte d'acquisition.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.  
Fait à RIVES-D'AUTISE, le 13 décembre 2022

Le Président,

Michel BOSSARD



La secrétaire de séance,

Adeline POUPLIN



Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Publié le



ID : 085-248500563-20221213-2022CC\_12\_249-DE